

CONSEIL MUNICIPAL

26 Juillet 2018

Le **vingt-six Juillet deux mil dix-huit**, à vingt-heures trente minutes, le Conseil Municipal de VALLAN s'est réuni en séance ordinaire, sur convocation et sous la présidence de Bernard Riant, Maire.

Présents : Bernard Riant, Maire,

Véronique Pierron, Richard Gautier, Joël Nain, Adjointes,

Jean-Michel Guyot, Martine Chevallier, Maryline Renaudin, Dany Moine

Absents excusés : Maurice Poulin (pouvoir à Véronique Pierron), Thierry Guénard (pouvoir à Joël Nain), Mathieu Debain (pouvoir à Bernard Riant).

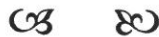
Absents : Frédéric Magnier, Nadine Durand

Secrétaire de Séance : Véronique Pierron

Conseillers en exercice : 13

Présents : 8

Votants : 11



MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

- Remboursement Véronique Pierron
Accord du Conseil Municipal à l'unanimité des présents et représentés.

1 - ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 21 Juin 2018

Adopté à l'unanimité des présents et représentés

2 - DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

THINARDON Sylvie : maison et terrain, sis 1 Route Nationale, cadastrés AB 406, 705

THINARDON Sylvie : terrain, sis le Village - les Saussis, cadastré AB 291

DAPOIGNY Yaëlle : maison et terrain, 34 Rue des Tournants, cadastré ZL 147

Le Conseil Municipal décide de ne pas utiliser son droit de préemption, à l'unanimité des présents et représentés.

3 - COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Commission Enfance

Rapporteur : Véronique Pierron

Accueil extra scolaire juillet : fréquentation moyenne, sortie à Pesteaux, la ferme des grenouillettes, parc de l'auxois.

Des devis sont en cours pour changer le mobilier de l'école élémentaire.

Le contrat de Jennifer LEMAN a pris fin le 3 août.

Commission Environnement - Attractivité

Rapporteur : Joël NAIN

La commission s'est réunie le 2 juillet 2018 à 18 heures à la Mairie.

Présents : Nadine DURAND, Martine CHEVALLIER, Joël NAIN

Absents excusés : Véronique PIERRON, Maryline RENAUDIN, Thierry GUENARD

La commission a effectué sa 1^{ère} visite des maisons et fermes fleuries au niveau communal et départemental. Une douzaine de participants ont été pré sélectionnés.

La 2^e visite est prévue le lundi 20 Août 2018 : rendez-vous à la mairie.

Le jury départemental des maisons fleuries a été reçu le vendredi 19 juillet à 9 h 30. Lors de la visite du village, le jury nous a conseillé sur les aménagements à apporter pour le fleurissement.

Martine CHEVALLIER présente les panneaux qui viendront identifier les différents lavoirs.

Information : à l'étude, pour des raisons de sécurité, la mise en place d'un bac à fleurs à l'angle de la rue des tournants et de la rue de la fontaine des buissons pour limiter le stationnement gênant.

Commission Travaux

Rapporteur : Bernard RIANT

Pas de dossier

Commission Voirie Assainissement

Rapporteur : Bernard RIANT

Réfection de la route de Chevannes : Monsieur BANSARD se rendra sur place le 9 août accompagné de Joël NAIN, Maurice POULIN et Véronique PIERRON.

Commission Animation

Rapporteur : Richard GAUTIER

Journée du 14 juillet : la pêche à la truite suivie de « l'apéro concert » par les « Fêlés du bocal » de Chevannes, le repas du midi (88 convives) les jeux organisés, la démonstration de « G'Y DANCE » et du KICK BOXING de Chevannes, le repas du soir ont fait que cette journée a été une réussite. Les personnes présentes ont apprécié cette nouveauté.

Commission Accessibilité

Rapporteurs : Véronique PIERRON et Joël NAIN

Pas de dossier

COMMISSION Maison Citoyenne

Rapporteur : Véronique PIERRON

- SDEY : éclairage public

Le conseil entérine le choix de la version intelligente des lampadaires LED choisis pour l'éclairage public : montant 33 529.46 euros.

- Aménagement de la place :

Un seul retour pour le lot « espaces verts » URBANINGE analyse cette offre et fera part de ses observations.

Pas de retour pour le lot « VRD », une nouvelle consultation aura lieu en septembre.

- En raison des congés d'été, les travaux reprendront en semaine 35.

COMMISSION CCAS**Rapporteur : Véronique PIERRON**

Le conseil prend acte des remerciements d'un habitant de la commune ayant bénéficié d'une aide du C.C.A.S.

4 - BUDGET COMMUNE - décisions modificatives

Le Maire propose les décisions modificatives suivantes :

DM n°1 - Virement de crédits

Suite erreur saisie budget

Imputation	Ouvert	Réduit
D F 042 60311 (ordre)		3 820,00
D F 042 6811 (ordre)	3 820,00	

DM n°2 - Virements de crédits

Insuffisance crédits

Imputation	Ouvert	Réduit
D F 022 022		60,00
D F 66 6615	60,00	

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés :

- Donne son accord pour les décisions modificatives 1 et 2, ci-dessus indiquées.

5 - PERSONNEL COMMUNAL**Augmentation temps travail ATSEM**

Le maire informe l'assemblée,

Qu'il convient d'augmenter le temps de travail du poste d'ATSEM, dans le cadre d'une réorganisation, afin d'assurer un service public de qualité,

Le maire propose à l'assemblée,

- de passer le temps de travail de ce contrat de 26h à 28h, à compter du 1^{er} septembre 2018

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'unanimité des présents et représentés

- d'adopter la proposition du maire d'augmentation du temps de travail du poste d'ATSEM de 26h à 28h à compter du 1^{er} septembre 2018,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants ;
- d'autoriser le maire à signer l'avenant au contrat.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'unanimité des présents et représentés

- D'adopter la proposition du maire.

6 - REMBOURSEMENT

Facture d'un montant de 57.71 € payée par Mme PIERRON à l'entreprise « ATAC » pour le 14 juillet

Facture d'un montant de 10,56 € payée par Mme PIERRON à l'entreprise « POLYBEL » pour des fournitures diverses

Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés

- Pour le remboursement de ces factures.

7 - DÉCISION DU MAIRE

Décision du Maire n°2018.07.05

Prise en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal
(Art L.2122 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Vu la délibération 2014/24 du 24.4.2014, relative aux délégations du conseil municipal données au Maire,

Le Maire informe le Conseil Municipal que les devis fournis par ENEDIS pour la maison multi activités citoyenne ont été signés. Ils s'élèvent à :

- Reprise boîte souterraine, terrassement pour branchement MMAC : 2.550,00 € TTC
- Raccordement MMAC : 1.294,85 € TTC

Le Conseil Municipal prend acte.

8 - COMMUNICATIONS

Formation Daniel DUBOIS : un devis est à l'étude pour une reprise des cours en octobre 2018.

Le Maire a rencontré récemment les propriétaires des parcelles AB 732, 273 et 436 situées dans l'emplacement réservé des Saussis. La solution retenue serait une acquisition sur la base de l'estimation des domaines : dossier à suivre

Prochaine réunion du Conseil : Jeudi 27 Septembre 2018 - 19 h 30

La séance est levée à 23 heures

Fait et délibéré, le vingt- six juillet deux mil dix-huit.



Le Maire,
Bernard RIAN

Véronique PIERRON

Richard GAUTIER

Joël NAIN

Frédéric MAGNIER
Absent

Maurice POULIN
Absent excusé

Thierry GUÉNARD
Absent excusé

Nadine DURAND
Absente

Jean-Michel GUYOT

Mathieu DEBAIN
Absent excusé

Martine CHEVALLIER

Maryline RENAUDIN

Dany MOINE